

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE VALOUSE

Séance du 05 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 5 avril à 14 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de la convocation	30/03/2023

Présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine,
Mrs BASQUIN Lilian, BUR Frédéric, LIEVAUX Émilien, MIRANDA Raphaël
Absents : Mr BROCHEC Frédéric
Secrétaire de séance : Mr BASQUIN Lilian

Objet : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

Délibération n°2024-04-02

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2023 dressé par le Receveur qui s'établit ainsi :

Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	14 791.81 €		-36 973.78 €	-22 181.97 €
Fonctionnement	78 357.67 €		31 184.71 €	109 542.38 €
Total	93 149.48 €		-5 789.07 €	87 360.41 €

Considérant que les chiffres du compte de gestion dressé par le Receveur de la collectivité sont identiques à ceux du compte administratif,
Considérant que le compte de gestion dressé par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve de la part de l'ordonnateur,

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion du budget communal 2023 dressé par M. le Receveur.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

POUR :
CONTRE :
ABSTENTION :

[Signature]



Le Maire de Valouse,
Janine AMAR